



COMMUNIQUÉ

FALCONBRIDGE, FILIALE DE XSTRATA, ANNONCE LE RACHAT D' ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Toronto, le 15 septembre 2006

Falconbridge Limitée, filiale de Xstrata plc, a annoncé qu'elle met aujourd'hui à la poste un avis de rachat visant la totalité des actions privilégiées rachetables, à dividende cumulatif, de série F (TSX : FAL.PR.F) et de série G (TSX : FAL.PR.G) et des actions privilégiées à dividende cumulatif de série 1 en circulation de Falconbridge (collectivement, les « actions rachetées »). Falconbridge rachètera la totalité des actions rachetées en circulation le 1^{er} novembre 2006 comme suit : chaque action de série F sera rachetée au prix de 25,50 \$ CA en espèces, chaque action de série G, au prix de 25,00 \$ CA en espèces et chaque action de série 1, au prix de 10,00 \$ CA en espèces, majoré des dividendes accumulés et impayés à l'égard de chaque action jusqu'au 1^{er} novembre 2006, exclusivement. Falconbridge a l'intention de financer le prix de rachat global, d'environ 306 millions de dollars canadiens, en ayant recours à ses ressources de trésorerie internes.

S'ils ont des questions ou souhaitent obtenir des copies des documents, les actionnaires de Falconbridge sont priés de communiquer avec la Compagnie Trust CIBC Mellon au 1-800-387-0825 ou au +1-416-643-5500, ou encore par courriel à l'adresse électronique suivante : inquiries@cibcmellon.com.

fin

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec les personnes-ressources suivantes :

Personnes-ressources de Xstrata

Claire Divver
Xstrata Plc
Téléphone +44 20 7968 2871
Tél. cell. +44 7785 964 340
Courriel cdivver@xstrata.com

Ian Hamilton
Xstrata Nickel
Téléphone +1-416-982-7161
Tél. cell. +1-416-902-0986
Courriel ihamilton@xstratanickel.ca

Le présent communiqué ne constitue pas une offre ou une invitation visant à acquérir, notamment par voie d'achat ou de souscription, à aliéner, notamment par voie de vente, ou à émettre des valeurs mobilières ni la sollicitation d'une offre d'aliéner, notamment par voie de vente, d'émettre ou d'acquérir, notamment par voie d'achat ou de souscription, des valeurs mobilières, ni ne fait partie d'une telle offre, invitation ou sollicitation.

Dans certains territoires, la publication ou la diffusion du présent communiqué pourrait être assujettie à des restrictions prescrites par la loi; par conséquent, les personnes des territoires dans lesquels le présent communiqué est publié ou diffusé devraient s'informer au sujet de ces restrictions et s'y conformer.

Certains énoncés figurant dans le présent communiqué constituent ou pourraient être réputés constituer des énoncés prospectifs (au sens où l'entend la législation en valeurs mobilières applicable). De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes du fait qu'ils ont trait à des événements et qu'ils sont tributaires de circonstances qui pourraient se matérialiser ou non dans l'avenir et qui pourraient être indépendants de la volonté de Xstrata ou imprévisibles. Les énoncés prospectifs ne sont pas garants du rendement futur. Les résultats d'exploitation, la situation financière, la situation de trésorerie et la politique de dividende réels du groupe Xstrata ainsi que l'évolution des secteurs dans lesquels ce dernier exerce ses activités pourraient être sensiblement différents de ceux sous-entendus dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué. Sauf en conformité avec ses obligations légales et réglementaires (notamment aux termes des règles de la Financial Services Authority du Royaume-Uni établissant les exigences d'inscription, les exigences d'information et les exigences relatives aux prospectus), Xstrata se dégage de toute obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement des énoncés prospectifs pour tenir compte, notamment, de nouveaux renseignements ou de nouvelles circonstances. Ces énoncés prospectifs ne devraient pas être interprétés comme reflétant l'opinion de Xstrata à une date ultérieure à celle du présent communiqué.